

**PARTIE 2 :**

**DIAGNOSTIC DU  
TERRITOIRE  
ET  
ENJEUX DE  
DEVELOPPEMENT**

## A. L'ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION

Le BEP « Service aux Personnes » du Lycée Privé Professionnel Sainte Marie de Gray, a réalisé une enquête auprès des habitants du Pays Graylois afin d'évaluer les besoins en services à la population.

Pour cette enquête, dont le modèle se trouve en annexes, 100 personnes ont été interrogées.

### *Présentation de l'échantillon de population*

Résidence des 100 personnes enquêtées :

- 24 sur la CC des Quatre Rivières
- 31 sur la CC du Val de Gray
- 8 sur la CC des Monts de Gy
- 8 sur la CC des Quatre Vallées
- 13 sur la CC de la Vallée de l'Ognon
- 11 sur la CC du Val de Pesmes
- 1 sur une commune isolée
- 1 à Port S/Saône
- 3 sans réponse

Tranches d'âges :

- 16-25 ans : 27
- 26-59 ans : 36
- 60-75 ans : 25
- 75 ans et plus : 12

Situations professionnelles :

- étudiants : 13
- salariés : 37
- profession libérale : 2
- inactifs et demandeurs d'emplois : 12
- retraités : 32
- sans réponse : 4

33 hommes et 67 femmes

### *Les avis sur l'offre globale de services sur le Pays Graylois*

A la question, « D'une manière générale, l'offre de services dont vous bénéficiez sur le bassin graylois vous convient-elle ? » :

- 56% des personnes répondent « oui »
- 22% « non »
- 22% sont sans avis

### ***Les 3 thématiques prioritaires devant guider l'action publique dans les prochaines années***

- 27% de personnes interrogées placent la « Santé et l'accès aux soins » en priorité n°1 pour le territoire.
- Puis, les Loisirs et la Culture arrivent en seconde position (20%),
- ...suivis par la problématique des transports (16%).

Les autres priorités citées portent sur l'emploi (5%), les services sociaux (4%), la voirie et les commerces (3% chacun).

Les suggestions d'actions concernant la Santé portent sur :

- le manque de spécialistes : ophtalmologiste, rhumatologue et gynécologue
- la fermeture du service maternité de l'hôpital de Gray
- la démographie médicale en zone rurale (manque de médecins généralistes)

Au sujet des actions culturelles à mettre en place, le développement des animations ainsi que l'information sur les événements est cité à plusieurs reprises.

A noter que plusieurs personnes font état d'un manque d'informations à Frasnelle-le-Château quand aux programmations culturelles du bassin graylois.

La création d'équipements de loisirs de type patinoire, discothèque, salle de jeux, bowling, karting et cybercafé est proposée par les 16-25 ans.

Les propositions d'actions en termes de transports concernent :

- le manque de transports en commun pour couvrir le territoire et le renforcement de l'offre avec des horaires plus diversifiés et plus de navettes
- l'inexistence de trains de voyageurs
- la création d'un service prenant en compte les personnes âgées et leurs problèmes de mobilité

### ***L'utilisation des différents Services à la population***

#### Services publics :

81% des personnes citent majoritairement les 4 services suivants : la mairie, la poste, la Préfecture, la perception.

La majorité d'entre eux est satisfaite de l'offre et des prestations proposées : l'accueil, l'écoute, les réponses apportées sont les critères de jugement.

#### Les services sociaux :

62% des gens (dont 21% ayant des enfants) utilisent régulièrement ces services. Les tranches d'âges les plus consommatrices de ces services sont les 26-59 ans (23%) et les 16-25 ans (16%).

Les 3 services les plus cités sont : la CPAM, la CAF et la CRAM. Toutefois, plusieurs réponses concernent des structures pour l'enfance (crèches, haltes-garderies et Protection Maternelle Infantile) ainsi que des services pour les plus démunis (Restos du cœur, Croix-Rouge, Secours catholique).

34% des utilisateurs ne sont pas satisfaits des services sociaux (les délais d'attente et de réponse sont souvent évoqués).

### Les services de santé et de soins

Les personnes interrogées citent : les médecins (81%), le dentiste (37%), la pharmacie (31%) et l'hôpital (28%).

La majorité des personnes fréquente l'offre de santé du territoire et est satisfaite des services apportés. L'efficacité est un critère de jugement. Ce sont les 26-59 qui utilisent le plus les professionnels de santé, suivis des 60-75 ans et des 16-25 ans. Les plus de 75 ans viennent en dernier.

Les personnes non satisfaites (34%) évoquent les délais d'attente ainsi que l'absence des spécialistes en maternité et chirurgie.

### Les commerces alimentaires

9% des personnes fréquentent des commerces situés en dehors du territoire.

Les supermarchés et les boulangeries sont les plus cités et la majorité des personnes est satisfaite des services. 14% d'insatisfaits évoquent les délais d'attente et les horaires d'ouverture.

### Les services de transport

38% des personnes utilisent les transports en commun. 16% des personnes ne sont pas satisfaites des réseaux de transport en commun. Plusieurs remarques proviennent de personnes n'utilisant jamais de transports en commun.

### Les services d'accès à Internet

9 personnes utilisent des salles avec accès à Internet et 7 réponses concernent les salles multimédias du territoire.

### Les services culturels

45% des personnes fréquentent des lieux culturels ou des manifestations.

Cela signifie également que 55% de personnes ne font pas de sorties culturelles.

La tranche des 26-59 ans et des 16-25 ans est la plus représentée. Les plus de 60 ans sont très minoritaires.

Le cinéma est le lieu cité dans le plus de réponses (31%), suivi des fêtes locales (16%), musées (8%) et concerts (4%).

Le cinéma de Gray a souvent été cité comme un site non adapté devant être réhabilité.

### Les services de loisirs

34 personnes interrogées ont des loisirs. La piscine et les clubs sportifs sont le plus cités. Les plus de 60 ans sont très minoritaires (6 personnes).

20% des personnes ne sont pas satisfaites et évoquent les horaires et les tarifs, ainsi que le manque d'activités de loisirs sur Gray (de type bowling), qui les obligent à se déplacer sur Besançon.

### Les services d'hébergement et de logement social

18% des personnes ont un logement HLM et la plupart sont satisfaites des services HLM et des logements.

### ***Les plus de 60 ans***

35% utilisent un service d'aide à domicile au minimum une fois par semaine.

18% n'en veulent pas et 45% n'ont pas donné de réponse.

Les personnes situées en zone urbaine sont moins demandeuses en services à domicile (6% contre 31% dans les bourgs et petits villages), mais elles sont moins satisfaites de leurs logements (17% contre 57% dans les bourgs et petits villages).

Très peu de personnes âgées font parties d'un club du 3<sup>ème</sup> âge (6%) et toutes affirment avoir des contacts régulièrement avec au moins l'une des personnes suivantes : amis, parents, voisins, commerçants.

Très peu relatent des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne et pour l'accès au logement. La majorité est satisfaite de son logement et très peu y envisagent de travaux.

## B. ATOUTS, HANDICAPS, ENJEUX DU TERRITOIRE

	<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>	<b>Enjeux</b>
<b>Démographie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- après une baisse importante (1975), stabilisation du nb d'habitants</li> <li>- le recensement intermédiaire fait apparaître une hausse de population au Nord du Pays depuis 1999 (Dampierre)</li> </ul>	Inégalités territoriales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- accroissement démographique au Sud (Pesmes, Gy, Marnay)</li> <li>- périurbanisation autour de Gray (somme nulle car baisse du nb d'habitants à Gray)</li> <li>- chute démographique et vieillissement de la population (Champlitte)</li> <li>- projection démographique faisant apparaître une hausse importante de la population âgée et une baisse des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- endiguer la chute démographique au Nord en renforçant son attractivité pour les habitants et les entreprises</li> <li>- accompagner le développement démographique au Sud par la création de services</li> <li>- attirer de nouvelles populations sur le territoire</li> </ul>
<b>Services à la population :</b>  <b>Organisation territoriale</b>  <b>et</b>  <b>Services publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de nombreux équipements publics à Gray</li> <li>- bourgs pôles bien répartis sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de grands axes de communication, ni de route nationale, ni de transports SNCF</li> <li>- Gray ne rayonne pas sur l'ensemble du territoire</li> <li>- forte influence des grandes villes voisines (Besançon, Dijon)</li> <li>- éloignement aux services et aux produits important au Nord et à l'Est</li> <li>- absence de bourg-pôle à l'Est</li> <li>- faible présence de la Poste sur la moitié Ouest du Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer le rayonnement de l'agglomération grayloise sur le Pays</li> <li>- améliorer le niveau de services aux personnes dans les bourgs-pôles</li> <li>- développer un pôle d'équilibre à l'Est</li> <li>- maintenir l'existant</li> </ul>
<b>Services sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bon maillage du territoire en accueil périscolaire</li> <li>- service de garde itinérant Roul'tibou</li> <li>- bonne présence des prestataires sociaux</li> <li>- présence de 2 CLIC</li> <li>- tissu associatif important pour l'aide aux familles, aux plus démunis et aux handicapés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- services à la petite enfance développés de façon inégale et quantitativement faibles (crèches, haltes-garderies)</li> <li>- plus de permanences CAF en dehors de Gray et Arc-lès-Gray</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les structures de gardes d'enfants</li> <li>- améliorer les locaux périscolaires au Sud du Pays pour l'accueil des enfants (CCVO, CCVP, CCMG)</li> <li>- maintenir le tissu associatif</li> <li>- renforcer la présence de services à vocation sociale sur le Sud et l'ouest du Pays</li> </ul>

<b>Santé et de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'offre en professionnels de santé sur Gray est supérieure aux villes de même taille</li> <li>- bon rayonnement du Centre hospitalier de Gray sur le Pays</li> <li>- bon maillage territorial des services à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vieillissement de la population de médecins</li> <li>- démographie médicale inégalement répartie : zones déficitaires au Nord et zone fragile au Sud</li> <li>- manque d'attractivité pour les spécialistes (=zones rurales)</li> <li>- pas de structures d'hébergement pour personnes âgées au Nord Est du Pays</li> <li>- plus de service natalité à l'hôpital</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les zones fragilisées (Nord et Sud) développer une politique volontariste pour :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- attirer les professionnels de santé</li> <li>- faciliter l'accès aux soins pour la population</li> </ul> </li> <li>- renforcer les capacités d'hébergements pour personnes âgées (notamment au Nord Est du Pays)</li> </ul>
<b>Emploi, Formation, Activité économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forte présence d'agences de travail temporaire sur Gray et Arc-lès-Gray</li> <li>- permanences de la Mission Locale sur tout le territoire du Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque de structures par l'insertion économique sur le territoire</li> <li>- manque de locaux pour accueillir des organismes de formation ponctuellement sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer les salles pour l'accueil de formations</li> <li>- aménager des locaux adaptés pour la Mission Locale</li> </ul>
<b>Commerces fixes ou ambulants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonne densité commerciale et artisanale</li> <li>- croissance du nb de commerces alimentaires de + de 300 m2</li> <li>- forte présence de producteurs locaux diversifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution du commerce sur les secteurs de Dampierre et Champlitte</li> <li>- 50% des commerces sont concentrés sur Gray</li> <li>- faible densité de magasins alimentaires sur les secteurs à proximité du bassin de Gray</li> <li>- attraction des hypermarchés des grandes villes voisines : Dijon, Besançon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser les produits locaux et organiser leur commercialisation (circuit court)</li> <li>- développer les surfaces de ventes alimentaires sur le territoire</li> <li>- maintenir les petits commerces de proximité</li> </ul>
<b>Transports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gray bien desservie par rapport aux villes de même taille</li> <li>- bus intramuros à Gray</li> <li>- transport à la demande sur la CC4R</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transports en commun uniquement par bus</li> <li>- pas de transport de voyageurs SNCF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les services de transport innovants (transport à la demande,...)</li> <li>- prendre en compte les personnes âgées et les problèmes de mobilité en zone rurales pour l'accès aux services</li> </ul>

<b>Accès à Internet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un réseau de salles Internet sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des moyens très différents d'une salle à l'autre : personnel dédié, horaires d'ouvertures, nb de postes informatiques, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser les salles Internet existantes pour développer la fréquentation : élargir leurs fonctions, ouvrir à de nouveaux publics, développer les partenariats.....</li> </ul>
<b>Services culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de l'ADDIM et de l'Ecole départementale de musique</li> <li>- les 2 cinémas sont en cours de réhabilitation</li> <li>- réseau important de sites de lecture publique (70% de la population a un équipement dans sa commune)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'équipement culturel structurant à l'échelle du pays</li> <li>- 8% de la population est inscrit dans une bibliothèque</li> <li>- Peu d'équipements culturels dédiés aux spectacles et animations</li> <li>- Problème de locaux (exiguïté) pour la majorité des sites de lecture publique et manque de moyens pour plus de 50% d'entre eux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser une véritable politique culturelle à l'échelle du pays : mettre en réseau les équipements, organiser des animations à une échelle plus vaste, ...</li> <li>- réhabiliter l'existant</li> <li>- créer une salle de spectacle de grandes capacités (+ de 500 personnes)</li> <li>- renforcer l'attractivité du théâtre de Gray, ses moyens et sa programmation</li> <li>- améliorer la qualité des sites de lecture publique</li> </ul>
<b>Services de loisirs et sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bon niveau de l'offre sur Gray</li> <li>- les Centres de Loisirs Sans Hébergement sont bien répartis sur le territoire</li> <li>- potentiel touristique fluvial avec forte fréquentation</li> <li>- patrimoine bâti de qualité</li> <li>- potentiel pour le développement d'une filière canoë-kayak sur l'Ognon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la ville de Gray a la seule charge des équipements collectifs (équipements sportifs couverts souvent hors normes)</li> <li>- sous utilisation de certains équipements sportifs existant (baisse des pratiquants)</li> <li>- absence d'équipement de loisirs et de tourisme structurant à l'échelle du Pays</li> <li>- offre en hébergement restreinte</li> <li>- hébergements inadaptés à la demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir, entretenir l'existant</li> <li>- développer les équipements sportifs sur les secteurs de Gy, Pesmes et entre Dampierre et Champlitte</li> <li>- renforcer l'offre en équipement de plein air (piscine et sites de baignade)</li> <li>- utiliser la Saône comme levier économique</li> <li>- développer une offre de loisirs autour de l'eau</li> <li>- monter en gamme la qualité de l'hébergement</li> </ul>
<b>Services d'hébergement et de logement social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 77% de l'offre de logements sociaux se situe sur Gray</li> <li>- Très peu de logements sociaux en dehors des bourgs-centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartir les logements sociaux hors ville de Gray</li> </ul>

## C. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

Selon la Charte de Développement Durable (fév.2003), l'enjeu majeur du Pays Graylois est de savoir dans quelle mesure le territoire peut exister en mobilisant les énergies disponibles face aux pressions extérieures qui continueront à s'exercer.

Pour y parvenir, **le Pays Graylois et ses collectivités doivent affirmer avec force et en priorité leur volonté de tirer profit de leur situation entre deux capitales régionales (Besançon et Dijon) en constituant entre elles un véritable secteur de développement.**

Un des axes de travail est le développement des axes de communications et une amélioration des infrastructures routières. Mais ces actions ne peuvent se concevoir que sur du très long terme et relèvent d'institutions avec des compétences spécifiques.

Dans l'immédiat, seule une véritable action sur les services à la population par les acteurs publics peut contribuer à relever ce défi.

En 2007-2013, le territoire doit renforcer sa structuration en interne en s'appuyant sur trois secteurs géographiques aux dynamiques démographiques très différentes :

- le Nord du territoire : Dampierre S/Salon, Champlitte, Fresne St Mamès
- le Centre du territoire : l'agglomération grayloise et sa zone d'influence directe (Autrey-lès-Gray notamment)
- le Sud du territoire, constitué des cantons de Pesmes, Gy et Marnay

- **Le Nord du territoire :** *secteur le plus éloigné des influences des grandes villes voisines, sa population diminue et vieillit, malgré la présence d'emplois industriels et de services de proximité diversifiés. De plus, cette entité souffre d'un éloignement par rapport aux grands axes de communication et d'un enclavement routier. L'Est du territoire ne possède pas de bourg-centre avec un nombre satisfaisant de services.*

Les principaux enjeux de ce secteur sont :

- inverser une tendance démographique défavorable en améliorant la qualité de vie des habitants et en assurant à chacun le meilleur service en matière de services de base (eau potable, assainissement, tri sélectif,...), d'accessibilité (routière, numérique, de transports en commun) et de patrimoine architectural et paysager,
- poursuivre le développement de l'offre de services envers la population : notamment pour la santé, la culture et la petite enfance/jeunesse,
- veiller au renouvellement de l'économie locale par le soutien à la diversification des emplois et par le soutien au développement d'une économie touristique.

- **Le Centre du territoire :** *bien que pôle économique et de services le plus important du Pays Graylois, ce secteur stagne en terme démographique. L'agglomération grayloise assume des fonctions spécifiques notamment dans le domaine des services publics, de la formation initiale et professionnelle, des loisirs mais elle accuse un déficit d'activités en termes de services aux particuliers et aux entreprises.*

Les principaux enjeux de ce secteur sont :

- accroître le niveau de population en développant l'activité du secteur par : la mise en place d'une politique volontariste de l'habitat, la requalification du cadre urbain et l'amélioration du niveau de services à la population, notamment envers les jeunes ménages (petite enfance) et les catégories sociales moyennes et supérieures (culture, loisirs),
- faire de la Saône et du patrimoine un levier de développement de l'activité économique et touristique du secteur.
- favoriser le développement économique et notamment le développement du secteur tertiaire (commerce, services aux entreprises et aux particuliers)

- **Le Sud du territoire :** *directement concerné par l'influence de Besançon, il est le secteur le plus proche des grands axes routiers. Ce territoire enregistre une augmentation significative du nombre d'habitants, un développement économique et résidentiel important. Cette évolution se traduit par une pression foncière et par une demande de plus en plus forte en matière de services de proximité.*

Les principaux enjeux de ce secteur sont :

- favoriser et maîtriser le développement résidentiel pour préserver le cadre de vie offert par la vallée de l'Ognon et des Monts de Gy,
- répondre aux besoins croissants en matière de services de proximité (petite enfance, jeunes et personnes âgées),
- mettre en valeur les potentialités touristiques et de loisirs grâce à la présence de la vallée de l'Ognon et des Monts de Gy,
- tirer partie de la proximité de Besançon et des grands axes autoroutiers par l'accueil d'entreprises nouvelles, redynamiser le commerce de proximité.

## D. AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT 2007-2013

Le Pays Graylois est un territoire moins homogène qu'une première analyse pourrait le laisser penser.

Afin de s'adapter aux contextes socio-économiques des trois secteurs (Sud, Nord et Centre) qui le compose, le développement des services à la population sur les 10 prochaines années doit être envisagé en corrélant 4 objectifs principaux :

- ✓ Axe 1 : Développer une image dynamique et renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux arrivants en provenance des grandes villes voisines (Dijon, Besançon, Vesoul).
  - Développer les équipements de loisirs et améliorer la qualité de l'existant
  - Améliorer la qualité (= mises aux normes) des équipements culturels majeurs et des sites de lecture publique.
  - Renforcer l'information sur les animations culturelles. Utiliser et valoriser notamment les outils d'informations existants pour y parvenir.
  
- ✓ Axe 2 : Renforcer et développer les services à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse afin de répondre aux besoins des habitants et des familles sur tout le territoire.
  - Créer et développer les structures de gardes d'enfants : crèches, haltes-garderies, ...
  - Améliorer les équipement et services périscolaires existants
  - Développer les services envers les jeunes et les adolescents
  
- ✓ Axe 3 : S'adapter à l'éloignement aux services de santé et à la baisse de la démographie médicale afin de maintenir la population en proposant de nouveaux services pour les habitants et notamment les personnes âgées.
  - Renforcer et développer les équipements favorisant l'accès aux services de santé, notamment au niveau des zones identifiées comme déficitaires, fragiles ou mal pourvues.
  
- ✓ Axe 4 : Améliorer les services de transports pour répondre aux problèmes de mobilité des habitants
  - Renforcer les modes de transports existants,
  - Créer des services de transport à la demande,
  - Créer des dessertes vers la future gare TGV d'Auxon et celle qui fera la jonction avec la branche sud.

## **D.1. AXE 1. Développer une image dynamique et renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux arrivants en provenance des grandes villes voisines (Dijon, Besançon, Vesoul).**

Au niveau touristique, sportif et de loisirs, le territoire possède des atouts indéniables : la Saône (tourisme fluvial) et l'Ognon (propice aux sports nautiques), un patrimoine bâti de qualité typiquement franc-comtois (6 Petites Cités Comtoises de Caractère).

En outre, Gray possède une offre suffisante de pratiques et d'équipements sportifs, plutôt de bonne qualité. Certains équipements, comme la piscine, sont saturés en terme de fréquentation. Les Centres de Loisirs Sans Hébergement sont bien répartis sur le territoire.

Toutefois, les équipements sportifs existants sont parfois victimes d'une sous-utilisation et d'un manque de mises aux normes. A l'échelle du Pays Graylois, il n'existe pas d'équipement de loisirs et touristique structurant, mais plutôt une offre diffuse et peu développée.

Les hébergements touristiques sont peu nombreux et leur qualité est inadaptée à la demande.

Le secteur de Gy n'est pas assez développé pour la pratique des sports de nature (ex : centre équestre).

En matière culturelle, quelques équipements de qualité rayonnent à l'échelle du Pays, dont le théâtre de Gray et les cinémas de Gray et Dampierre S/Salon. Il existe un important réseau de sites de lectures publiques et des acteurs clefs (ADDIM, Ecole de Musique...). Toutefois, il n'existe pas de salle de spectacle de grande capacité (entre 500 et 1000 personnes) et la plupart des sites de lecture publique n'ont pas de budget ni de locaux adaptés.

Les enjeux de développement du territoire portent sur :

- ✓ Le développement des équipements touristiques et de loisirs et l'amélioration de la qualité de l'existant (hébergements et sites de loisirs) sur :
  - la Saône et l'Ognon : secteurs de Gray, Seveux/Savoieux, Marnay et Pesmes,
  - les Monts de Gy : secteurs de Gy et Bucey-lès-Gy,
  - le Nord du pays : secteurs de Champlitte, Dampierre S/S et Fresne St Mamès.
  - Créer de nouveaux équipements touristiques, facteurs d'attractivité (ex : labyrinthe végétal, accrobranche d'importance, lieu muséographique,...).
  - Conforter la Saône en termes d'équipements fluviaux mais veiller également à favoriser des équipements à vocation diverse.
  - Accroître l'attractivité touristique de Gray en aménageant un équipement portuaire d'envergure et en renforçant les services aux plaisanciers (bornes, informations, signalétique...).
  - Améliorer le site de Renaucourt : camping, piscine, gestion et fonctionnement.
  - Valoriser Pesmes comme porte d'entrée du département.
  
- ✓ L'amélioration de la qualité (= mises aux normes) des équipements culturels majeurs et des sites de lecture publique :
  - poursuivre la réhabilitation des cinémas de Gray et Dampierre S/Salon,
  - mettre aux normes les sites de lecture publique (aménagement de locaux plus spacieux et de qualité) de chaque chef-lieu de canton et de Gray.

- ✓ La création d'un lieu de grande capacité (permettant d'accueillir entre 500 et 1000 personnes) aménagé pour l'accueil de manifestations grand public sur le secteur de Gray
- ✓ Renforcer l'information sur les animations culturelles et touristiques existantes. Pour cela, utiliser et valoriser notamment l'existant :
  - mettre en place un outil de promotion et de communication pour promouvoir les manifestations culturelles sur le Pays Graylois (ex : agenda des manifestations),
  - encourager les organisateurs à se rapprocher des moyens de communication existants sur le territoire : sites Internet, documentation communale et communautaire, chaîne câblée Canal 70...
- ✓ Les équipements sportifs structurants : piscines, gymnases et bases nautiques
  - réhabiliter la piscine couverte de Gray ou créer une piscine de plus grande capacité sur le territoire
  - maintenir le parc existant de gymnases (qualité des locaux et mises aux normes)
  - poursuivre les efforts de réhabilitation des sites de sports aquatiques
- ✓ Maintenir des services de proximité de qualité pour les touristes et les habitants :
  - augmenter la qualité des hébergements touristiques et définir une offre innovante (sur tout le Pays, notamment Vallée de l'Ognon, Marnay)
  - monter en gamme les établissements de restauration (sur tout le Pays, notamment Vallée de l'Ognon : Marnay, Pesmes, Gy)
  - maintenir les petits commerces alimentaires de proximité et ambulants (dans les petits villages éloignés des bourgs-pôles)

## **D.2. AXE 2. Renforcer et développer les services à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse afin de répondre aux besoins des habitants et des familles sur tout le territoire.**

Les services d'accueil périscolaire sont bien présents sur le territoire. Il existe également une possibilité de garde itinérante (Roul'tibou). Les prestataires sociaux sont bien représentés sur le territoire et le tissu associatif est riche et diversifié concernant l'aide aux familles. Toutefois, les services à la petite enfance sont répartis de manière inégale et restent quantitativement faibles : il n'existe que 3 crèches haltes garderies sur le pays, pour un total de 80 places. Les équipements périscolaires situés au Sud du Pays nécessitent une amélioration, voire une extension.

Les actions envisageables pour renforcer ces services :

- ✓ Etendre les horaires d'ouverture et les capacités d'accueil des crèches haltes garderies existantes.
- ✓ Créer un service de garde d'enfants proposant des horaires atypiques, afin de répondre aux besoins des foyers travaillant de nuit.
- ✓ Créer de nouvelles structures de gardes d'enfants sur les territoires qui en sont dépourvus : la CC des Quatre Vallées, la CC du Val de Pesmes et la CC des Monts de Gy, et renforcer l'existant sur les secteurs faiblement pourvus : la CC des Quatre Rivières (Champlitte et Dampierre S/Salon).
- ✓ Renforcer les équipements et services périscolaires existants : organiser un accueil périscolaire le matin et/ou le soir sur Autrey-lès-Gray. Réhabiliter les équipements existants sur les Communautés de Communes de la Vallée de l'Ognon, du Val de Pesmes, des Monts de Gy et aménager des locaux adaptés à l'accueil des enfants. Etendre l'accueil périscolaire de Marnay à la commune de Tromarey. Organiser des transports depuis Ancier, Battrans, Cresancey et Noiron pour amener les enfants vers l'accueil périscolaire de Gray.
- ✓ Développer les services et équipements envers les jeunes et les adolescents (par exemple : renforcer les activités des CLSH existants).
- ✓ Favoriser la dimension intergénérationnelle dans les actions menées : services, équipements, animations, etc.

### **D.3. AXE 3. S'adapter à l'éloignement aux services de santé et à la baisse de la démographie médicale afin de maintenir la population en proposant de nouveaux services pour les habitants et notamment les personnes âgées.**

Sur Gray, l'offre en professionnels de santé est supérieure aux villes de même taille, du fait de la présence du centre hospitalier de Gray. Il existe un bon maillage territorial en termes de services à la personne.

Toutefois, le Pays Graylois souffre d'un vieillissement de la population, supérieur aux moyennes départementales et régionales. La démographie médicale est inégalement répartie : le Nord du pays est concerné par deux cantons déficitaires (Dampierre S/Salon, Champlitte) alors qu'au Sud se trouve un canton dit 'fragile' (Marnay). La répartition de professionnels de santé (kinésithérapeutes, infirmiers et spécialistes) est inégale sur le Pays.

Le territoire souffre d'un manque d'attractivité pour les professionnels de santé et certains secteurs très ruraux se trouvent pénalisés. Notons l'absence de structures d'hébergement pour personnes âgées au Nord est du Pays (secteur où les + de 60 ans sont les plus nombreux) ainsi que la fermeture du service natalité de Gray.

Les initiatives à entreprendre devront être cohérentes avec les orientations suivantes :

- ✓ Développer les équipements\* et services déconcentrés pour favoriser l'accès aux services de santé sur les zones déficitaires (cantons de Dampierre S/Salon et Champlitte), fragiles (canton de Marnay) ou mal pourvues (cantons d'Autrey-lès-Gray, Fresne St Mamès et Pesmes). Renforcer les services de transports pour améliorer l'accès aux soins.
- ✓ Organiser et coordonner l'offre sur les territoires les mieux pourvus (canton de Gray) en créant des équipements\* ou des services mutualisants. Aménager sur ces territoires de nouveaux services permettant aux professionnels de santé (médecine généraliste) de rayonner sur l'ensemble du Pays (équipe mobile, etc).
- ✓ Développer la mise en réseau et le partenariat entre les professionnels de l'hôpital de Gray et ceux des villes voisines : Dijon, Besançon.
- ✓ Mettre en oeuvre une démarche de promotion et marketing sur les territoires déficitaires ou fragiles pour attirer des médecins et des professionnels de santé.
- ✓ Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé
- ✓ Renforcer et favoriser l'émergence de services en faveur des personnes âgées pour répondre à leurs besoins quotidiens et rompre avec leur isolement.
- ✓ Développer les capacités d'accueil des hébergements pour personnes âgées sur tout le territoire. Faire converger les moyens sur les secteurs faiblement pourvus en hébergements (cantons d'Autrey-lès-Gray et Marnay) et notamment sur le Nord Est du Pays (canton de Fresne St Mamès).
- ✓ Favoriser la dimension intergénérationnelle dans les actions menées : services, équipements, animations, etc.

\* pour être pérennes, les projets de Maison de santé devront être issus d'une demande émanant des professionnels de santé.

#### **D.4. AXE 4. Améliorer les services de transports pour répondre aux problèmes de mobilité des habitants**

Il existe une offre de transport en commun sur le territoire mais elle concerne uniquement le bus. Le territoire souffre d'une absence d'accessibilité par voie ferrée. Gray possède une ligne de bus intramuros, mais dont la fréquence et le parcours restent à optimiser.

De plus en plus de Communautés de Communes envisagent d'organiser sur leur territoire une offre de transport à la demande, à l'image du service « Allo Dampierre » et « Allo Champlitte » de la CC des Quatre Rivières.

Les habitants de certaines zones rurales - notamment les personnes âgées sans permis - ne peuvent se rendre dans un bourg pôle qu'en taxi. Mais les coûts engendrés ne leur permettent pas de réaliser un nombre important de trajets.

- ✓ En premier lieu, avant d'envisager la création de nouveaux services de transports sur le territoire, les collectivités devront se fédérer pour réaliser une étude de faisabilité à l'échelle pays, afin de quantifier la demande réelle de la population et les besoins des habitants.

Cette étape est primordiale pour appréhender l'offre et les besoins sur tout un bassin de vie. Une démarche isolée sur un périmètre intercommunal ne permet pas d'offrir un service suffisant aux habitants.

- ✓ En second lieu, si les conclusions de l'étude sont favorables, différentes initiatives pourront être organisées pour permettre :
  - le développement de services de transports innovants pour relier les bourgs-pôles entre eux et à la ville principale : Gray (transports à la demande, covoiturage, etc),
  - l'organisation de transports pour accéder aux équipements et services structurants de la ville centre (Gray) et des bourgs-pôles,
  - la création de dessertes vers les deux futures gares TGV : celle d'Auxon et celle dont l'emplacement doit être défini, qui sera située sur la branche Sud et qui permettra la jonction avec les branches Ouest et Est.
  - la prise en compte de tous les publics - notamment des personnes âgées et fragilisées - dans les solutions envisagées.
- ✓ Les collectivités souhaitant repenser les services de transports existants : Gray intramuros, Allo Dampierre / Allo Champlitte, ...veilleront à mettre en œuvre les orientations définies ci-dessus afin de faciliter la desserte des principaux équipements du territoire (équipements culturels majeurs : théâtre, cinémas, bibliothèques..., équipements touristiques majeurs : ports, campings..., équipements commerciaux majeurs : supermarchés..., services pour l'emploi).

## CONCLUSION DE L'ETUDE

Secteur situé à égale distance des villes de Dijon, Besançon et Vesoul, le Pays Graylois souffre d'un manque d'accessibilité puisqu'aucune route nationale, ni aucun transport de voyageurs par voie ferrée ne peut être utilisé.

Parallèlement, ce territoire dispose d'atouts considérables (patrimoine bâti et naturel, situation géographique, tissu économique) qui lui donnent les clefs de son développement futur.

Après analyse, trois grands secteurs apparaissent :

- le Nord du territoire, composé des cantons de Dampierre S/Salon, Champlitte et Fresne St Mamès, dont la population vieillie et qui se trouve éloigné des principaux axes de communication,
- le centre du territoire, avec les cantons de Gray et d'Autrey-lès-Gray, dont la population n'augmente pas mais qui possède la majorité des services à la population et des entreprises du bassin,
- le Sud du territoire, constitué des cantons de Gy, Marnay et Pesmes - très influencé par la proximité de Besançon - qui connaît une augmentation considérable de sa population ainsi qu'une pression foncière accrue.

Le développement de ces trois espaces suppose de prendre en compte les besoins des différentes classes d'âges qui les composent.

Ce n'est qu'en menant une politique volontariste pour répondre aux besoins de la population de ces trois secteurs que le Pays Graylois retrouvera l'image attractive qu'il avait au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

La santé, la culture/les loisirs ainsi que les transports en commun sont les thèmes les plus cités par les habitants au cours de l'enquête menée en novembre 2007. Les axes stratégiques de développement 2007-2013 (formulés p.71) les prennent en compte intégralement et identifient ces thématiques comme prioritaires pour le territoire.

## ANNEXES

### Liste des 36 équipements INSEE

Pompiers  
Gendarmerie nationale ou commissariat de police  
Trésorerie  
Notaire  
Vétérinaire  
Garage  
Distribution de carburant  
Maçon  
Plâtrier, peintre  
Electricien  
Menuisier, charpentier ou plombier  
Supermarché ou hypermarché  
Alimentation générale ou supérette  
Boulangerie, pâtisserie  
Boucherie, charcuterie  
Bureau de poste  
Banque ou caisse d'épargne  
Magasin de vêtements  
Magasin de chaussures  
Librairie, papeterie  
Magasin d'électroménager  
Magasin de meubles  
Droguerie, quincaillerie  
Salon de coiffure  
Bureau de tabac  
Ecole primaire publique ou privée  
Collège public ou privé  
Etablissement de santé  
Ambulance  
Dentiste  
Infirmière ou infirmier  
Laboratoire d'analyses médicales  
Masseur-kinésithérapeute  
Médecin généraliste  
Pharmacien  
Salle de cinéma

## Modèle de questionnaire utilisé pour l'enquête auprès des habitants

### a. Habitudes de consommation de services à la population et moyens de transports utilisés (voir liste détaillée p6)

Important : Les réponses peuvent porter sur des sites situés en dehors du territoire du Pays Graylois

	Avez-vous fréquenté ou êtes-vous entré en contact avec certains de ces services en 2007 ?	Lieux fréquentés : les 4 principaux (nom de la structure + commune d'emplacement)	Moyens d'accès utilisé pour chaque lieu et commune de départ (voiture, bus, train, tel, internet...)	Etes-vous satisfaits de ces lieux ? Si oui, précisez les points positifs (qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)	Si vous n'êtes pas satisfaits par ces services, précisez pourquoi (difficulté d'accès pour s'y rendre, qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)
<b>1/ Services hébergements</b>	Souvent ( <i>tous les mois</i> ) Un peu Pas du tout ( <i>jamais</i> )	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>2/ Services publics</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>3/ Services sociaux</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>4/ Services de santé, de soins</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -

	<b>Avez-vous fréquenté ou êtes-vous entré en contact avec certains de ces services en 2007 ?</b>	<b>Lieux fréquentés : les 4 principaux (nom de la structure + commune d'emplacement)</b>	<b>Moyens d'accès utilisé pour chaque lieu et commune de départ (voiture, bus, train, tel, internet...)</b>	<b>Etes-vous satisfaits de ces lieux ? Si oui, précisez les points positifs (qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)</b>	<b>Si vous n'êtes pas satisfaits par ces services, précisez pourquoi (difficulté d'accès pour s'y rendre, qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)</b>
<b>5/ Services de l'emploi, la formation et de l'économique</b>	Souvent ( <i>tous les mois</i> ) Un peu Pas du tout ( <i>jamais</i> )	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>6/ Commerces fixes ou ambulants</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>7/ Services de transport</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -

	<b>Avez-vous fréquenté ou êtes-vous entré en contact avec certains de ces services en 2007 ?</b>	<b>Lieux fréquentés : les 4 principaux (nom de la structure + commune d'emplacement)</b>	<b>Moyens d'accès utilisé pour chaque lieu et commune de départ (voiture, bus, train, tel, internet...)</b>	<b>Etes-vous satisfaits de ces lieux ? Si oui, précisez les points positifs (qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)</b>	<b>Si vous n'êtes pas satisfaits par ces services, précisez pourquoi (difficulté d'accès pour s'y rendre, qualité de l'information, horaires, efficacité, proximité, accueil, délais de réponse, souplesse, autre)</b>
<b>8/ Services d'accès à Internet</b>	Souvent ( <i>tous les mois</i> ) Un peu Pas du tout ( <i>jamais</i> )	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>9/ Services culturels</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -
<b>10/ Services de loisirs</b>	Souvent Un peu Pas du tout	- - - -	- - - -	- - - -	- - - -



d. Supplément Personnes âgées (à remplir si la personne enquêtée a + de 60 ans)

Les besoins à domicile

- a. Ressentez-vous le besoin d'un service d'aide à domicile (aide ménagère, repas à domicile, auxiliaire de vie)  Oui  Non
- b. Si oui, faites-vous appel à ces services ?  Oui  
 Non, pourquoi ? .....
- Sur quels services portent vos besoins ?  Aide ménagère  
 Repas à domicile  
 Auxiliaire de vie  
 Soins à domicile  
 Autres.....
- A quelle fréquence ? .....
- c. Quels sont vos contacts hebdomadaires ?  Famille  
 Amis  
 Voisins  
 Commerçants
- d. Faites-vous partie d'un club du 3<sup>ème</sup> âge, de loisir, d'une association ?  Non  Oui, précisez : .....
- e. Rencontrez-vous des difficultés pour les gestes, les soins ou vos déplacements dans la vie quotidienne ?  Oui  Non
- Si oui, en parlez-vous autour de vous ?  Oui  Non
- A qui (famille, voisins, amis, commerçants, professionnels de la santé, associations) ? .....
- Vous aident-ils à faire face à ces difficultés?  Oui  Non
- Si oui, comment?.....
- f. Etes-vous satisfaits de votre logement ?  Oui  Non, pourquoi?.....
- g. Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés concernant la circulation ou l'accès à votre logement (escaliers, sol glissant, etc.) ?  Oui  Non
- h. Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés concernant l'accès aux sanitaires (baignoire par exemple)  Non  Oui, précisez : .....
- i. Avez-vous ou envisagez-vous d'effectuer des travaux dans votre logement (rampe d'accès, aménagement des sanitaires, etc.)?  Oui  Non
- a. Si oui, lesquels ? .....
- b. Si non, pourquoi ?.....

## **Structures et personnes rencontrées en entretien**

<b>Caisse d'Allocation Familiale</b>	Michel ROUGEOT <i>Référent CAF territoire de Vesoul-Gray</i>
<b>Conseil Régional de Franche-Comté</b>	Eric HOWALD <i>Chargé de Mission</i>
<b>Communauté de Communes des Quatre Vallées</b>	Mickaël BOUTHIER <i>Agent de Développement</i>
<b>Communauté de Communes des Quatre Rivières</b>	Colette DUCHANOIS <i>Directrice</i>  Amélie VERNOUX <i>Agent de Développement</i>
<b>Communauté de Communes Val de Gray</b>	Danièle TARTRAT <i>Chargée de Mission Développement Economique et Territorial</i>
<b>Communauté de Communes du Val de Pesmes</b>	Laurence HAUSER <i>Agent de Développement</i>
<b>Communauté de Communes des Monts de Gy</b>	Oana BRENET <i>Agent de Développement</i>
<b>Communauté de Communes de la Vallée de l'Ognon</b>	Frédérique VAILLET <i>Agent de Développement</i>
<b>Direction Départementale Jeunesse et Sports</b>	Sébastien DAVAL <i>Conseiller d'Animation Sportive</i>
<b>SEM Destination 70</b>	Damien PAGANI <i>Chargé de Mission</i>
<b>Observatoire Régional de la Santé</b>	Cynthia MORGNY <i>Directrice</i>
<b>Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie</b>	Danièle SEKRI <i>Chef de Projet</i>

## **Bibliographie**

ANPE de Gray, *Plan de progrès local*, 2006

CABINET IAD, *Charte de Développement Durable du Pays Graylois, Etat des lieux*, février 2003

CABINET IAD, *Charte de Développement Durable du Pays Graylois, Diagnostic*, février 2003

CABINET IAD, *Charte de Développement Durable du Pays Graylois, Programme de Développement*, février 2003

CCI 70, *Radioscopie de l'offre commerciale pour les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> : bassin de vie de Dampierre S/Salon année de référence 2006, rapport ODEC*, novembre 2007

CCI 70, *Radioscopie de l'offre commerciale pour les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> : bassin de vie de Gray année de référence 2006, rapport ODEC*, novembre 2007

CCI 70, *Radioscopie de l'offre commerciale pour les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> : bassin de vie de Gy année de référence 2006, rapport ODEC*, novembre 2007

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES QUATRE RIVIERES, *Contrat APPUI + 2007-2013, diagnostic partagé, stratégie partagée, plan global d'actions de l'espace de projet, programmation*, 2007

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE GY, *Contrat APPUI + 2007-2013, diagnostic partagé, stratégie partagée, plan global d'actions de l'espace de projet, programmation*, 2007

COMMUNAUTES DE COMMUNES DU VAL DE PESMES ET DE LA VALLEE DE L'OGNON, *Contrat APPUI + 2007-2013, diagnostic partagé, stratégie partagée, plan global d'actions de l'espace de projet, programmation*, 2007

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GRAY, *Contrat APPUI + 2007-2013, diagnostic partagé, stratégie partagée, plan global d'actions de l'espace de projet, programmation*, 2007

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE HAUTE-SAONE, *Etude diagnostic, Analyse du parc de piscines couvertes de Haute-Saône*, 2006

INSEE FRANCHE-COMTE, *Population et ménages à l'horizon 2020 en Franche-Comté, décembre 2007*

OBSERVATOIRE EUROPEEN LEADER, *Développer les services à la population en milieu rural, Innovation en milieu rural cahier n°5*, septembre 1999

PAYS GRAYLOIS – CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE, *L'adéquation emploi/formation sur le bassin graylois, état des lieux et diagnostic*, décembre 2007

PAYS GRAYLOIS, *Stratégie de développement culturel du Pays Graylois, Etat des lieux et diagnostic*, octobre 2006

VILLE DE GRAY, *Contrat APPUI + 2007-2013, diagnostic partagé, stratégie partagée, plan global d'actions de l'espace de projet, programmation*, 2007

SITES INTERNET :  
- <http://haute-saone.cci.fr>  
- <http://www.insee.fr>  
- <http://www.res.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr>  
- <http://www.urcam.org>